



Que risque t-on pour un i.l.e

Par **soo_old**, le **03/12/2007 à 17:15**

bonjou je souhaiterai savoir quelque chose en fait je suis en france il y'a plus de 17 an et j'en ai 18 rn je voudrais savoir se qu'on risque pour un I.L.E

Par **Emmanuelle CERF**, le **05/12/2007 à 12:57**

Madame, Monsieur, rn Il est étonnant que vous soyez en infraction avec la législation sur les étrangers. rn Bien entendu, je me tiens à votre disposition pour toute information sur le sujet. rn Cordialement. rn rn Emmanuelle CERF rn Avocat au Barreau de Paris rn 62 rue de Caumartin - 75009 Paris rn Tel. 01 46 08 41 93 rn Mob. 06 16 68 32 70 rn www.avocat-cerf.com